



## InfoURML N°11 COVID-19



**Le 4 avril 2020**

---

Chers Amis,

La vague ...?

Il semble que la Normandie reste à ce jour relativement épargnée.

Il semble que le déclenchement du confinement le 17 mars, institué à un moment où la circulation virale dans notre région était modérée, produise ses effets. Un plateau serait-il atteint ?

Mais bien évidemment, nous restons tous en alerte et maintenons un haut degré de vigilance.

Cette période est paradoxalement difficile avec une activité effondrée dans tous les cabinets des 5 départements.

L'URML Normandie reste mobilisée comme au 1er jour de cette crise afin d'apporter informations et aides à tous les médecins libéraux, et défendre leurs intérêts quotidiennement auprès de l'agence régionale de santé et des pouvoirs publics.

Dans ce contexte particulier, je souhaite vous inviter à vous former et utiliser la nouvelle plateforme de télé-médecine « [Dr@kkar](#) », lancée cette semaine par l'URML Normandie. Cette plateforme indépendante mise à votre disposition est, conçue et développée, par et pour les seuls médecins libéraux de Normandie. Elle vous autorise une pratique aisée de la téléconsultation en « visio », la téléconsultation instrumentée et demain la télé-expertise.

Je vous laisse découvrir le contenu de l'Info-URML n°11 Covid-19.

Amitiés,

Dr Antoine LEVENEUR

Président de l'URML Normandie

[Découvrez et inscrivez-vous sur la plateforme Dr@kkar >](#)

## Les chiffres

**Solidarité avec la région Île-de-France : la Normandie accueille des patients franciliens.** 52 patients ont été accueillis dans les hôpitaux et cliniques privées de Normandie depuis mercredi.

Le 3 avril, **650 personnes étaient hospitalisées** en Normandie (soit une augmentation de 21,5 % en 72h, intégrant les transferts franciliens)

- 131 personnes dans le Calvados
- 63 dans l'Eure
- 59 dans la Manche
- 59 dans l'Orne
- 338 dans la Seine-Maritime

Parmi elles, **197 sont en réanimation** (soit une augmentation de 22,5 % en 72h). **93 personnes sont décédées** en Normandie depuis le début de l'épidémie (âge médian de **82 ans**).



**À la suite de concertations départementales avec l'URML Normandie, les ordres professionnels et les Associations départementales de permanence de soins ambulatoires, il a été convenu que la mobilisation de la médecine de ville s'opérera selon trois niveaux successifs en fonction de l'ampleur de l'épidémie :**

**Le 1<sup>er</sup> niveau (actuel) :** prise en charge dans les structures de soins en ville existantes (PSLA, MSP, cabinets de ville), en semaine et dans les structures de PDSA, le soir, les week-ends et les jours fériés.

**Le 2<sup>ème</sup> niveau** retenu correspond au renforcement de l'offre ambulatoire de niveau 1 avec ouverture des structures de PDSA la semaine de 8h à 20h en plus des cabinets de ville et du doublement de l'effectif le week-end.

**Le 3<sup>ème</sup> niveau** correspond à un stade épidémique élevé avec l'activation de Centres dédiés COVID-19.

**A ce jour, l'offre ambulatoire reste, pour l'ARS Normandie, au niveau 1 avec prise en charge par les PSLA, MSP et cabinets, et le renforcement des lignes d'effecteurs de PDSA le week-end.**

Les "Centres COVID-19" émergents dans le département de la Seine-Maritime et ailleurs restent identifiés par l'ARS Normandie comme des centres de consultations ambulatoires (Niveau 1).

### **Nouveaux éléments (depuis la communication du 27 mars 2020)**

- Absence de re-contamination par le COVID-19
- Essai clinique COVID-19
- Prolongation du confinement jusqu'au 15 avril 2020
- Gestion des déchets par les patients et hygiène
- Gestion des déchets DASRI pour les professionnels de santé
- Tabac et COVID-19

- Numéros et contacts utiles – WhatsApp
- Plateforme – Solidarité numérique
- Aide aux victimes de violences intra-familiales
- Santé des soignants
- Fiches – Prise en charge en ville d'un patient COVID-19
- Coronaclac - Covid-19 et hydroxychloroquine: connaître les enjeux pour informer les patients
- Communiqué CARMF – 1er avril 2020
- Astreinte régionale de Soins Palliatifs
- Rémunération des réquisitions
- Autorisation de prescriptions PARACETAMOL IV et RITROVIL IV
- Prise en charge du corps d'un patient COVID-19 ou suspect

[Tout savoir sur le COVID-19 >](#)

### Les recommandations par spécialité

- Consignes SFNDT – Néphrologie
- Consignes CNGOF et SF Néonatalogie
- Consignes SFAR
- Consignes Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs
- CNP de chirurgie orthopédique et traumatologique
- Comité d'éthique de la SFAR - Recommandations décisions médicales d'admission des patients en USC dans le contexte pandémique

[Retrouvez toutes les recommandations >](#)

### L'accès au second recours en Normandie dans la période épidémique Covid-19

L'URML Normandie travaille actuellement à un recensement qui permettra aux médecins **d'assurer le recours à toutes les spécialités en Normandie**. Un sondage sera envoyé à tous les spécialistes prochainement pour ceux n'ayant pas encore répondu. **Le confinement ne doit pas être un obstacle à l'accès aux soins.**



## Professionnels de santé atteints de COVID-19

Nous vous remercions de nous faire remonter les situations de tension au sein de vos territoires, dues à des professionnels de santé affectés par le COVID-19, et ce pour tenter d'apporter une aide quand cela ne vous est pas possible intra-territorialement.

---

### En conclusion ....

**.... Merci de transmettre ce message à vos confrères, aux internes et à tous contacts professionnels - qui peuvent également nous fournir leur adresse mail pour recevoir nos communications.**

N'hésitez pas à nous faire part de vos interrogations par retour de mail. Cela nous permet d'en faire part et de les traiter dans le cadre d'une prochaine communication normande.

---

### Contacts utiles

#### **URML Normandie :**

Mail : [contact@urml-normandie.org](mailto:contact@urml-normandie.org)

Site internet : [www.urml-normandie.org](http://www.urml-normandie.org)

et ses réseaux sociaux

**Préfecture du Calvados** - Cellule d'information du public – 8h00 à 20h00

**02.31.30.67.60**

**ARS Normandie** - (9h à 18h) :

**02 31 70 96 96**

**Numéro vert** : (24h/24 et 7j/7, à l'attention des patients ne nécessitant pas de conseils médicaux).

**0 800 130 000**

**Education Nationale région Normandie** (8h30 à 12h30 et 13h00 à 17h30) :

**02 31 30 08 40**

Numéro unique d'appel pour les **professionnels de santé libéraux concernés par un arrêt de travail pour leur propre situation**

09 72 72 21 12

Astreinte régionale de Soins Palliatifs : 02 14 99 00 51

Toutes les consignes **ICI**

Guide méthodologique pour les professionnels de santé **ICI**.

Téléchargez :

- [Affiche Gestes Barrières](#)
- [Vidéo des Gestes Barrières](#)

En savoir +



La médecine  
libérale  
innove en  
Normandie

02 31 34 21 76

Siège social Caen

7 Rue du 11 Novembre - 14000 Caen

Antenne de Rouen

62 Quai Gaston Boulet - 76000 Rouen



Vous recevez ce mail car vous êtes inscrit à la newsletter URML Normandie  
Pour toute information complémentaire contactez [contact@urml-normandie.org](mailto:contact@urml-normandie.org)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)

